

INTERVENTION D'ACTUALITÉ

Notre délégation s'inquiète et alerte sur la dégradation de la situation socio-économique de notre région Grand Est.

Quelques exemples récents et emblématiques pour illustrer :

- Walor-Mutares dans les Ardennes : moins d'un an après le rachat du fabricant de pièces automobiles par le fond d'investissement Mutares, et après avoir empoché les aides de l'Etat, les dirigeants demandent l'ouverture d'un plan de sauvegarde pour un site et le placement en redressement judiciaire pour le second. 210 emplois menacés sur un territoire déjà largement sinistré.
- Le site industriel Dumarey (ex GM ex-Punch) en Alsace, qui emploie 750 salariés et 150 intérimaires. La perte d'un contrat de sous-traitance avec l'industriel allemand ZF entraîne une baisse de 80% du chiffre d'affaires ; la question de la pérennité est posée, une procédure de sauvegarde vient d'être enclenchée.
- Le site Bonduel en Meuse où le 29 août la Sté BONDUELLE annonce la fermeture du site de St MIHIEL en mars 2025 : perte de 159 emplois avec un reclassement interne très difficile à laquelle s'ajoute la suppression de 42 emplois au siège. La recherche d'un repreneur pour le site de St MIHIEL est en cours bien que, selon la direction locale, elle soit infructueuse depuis un an déjà ; la reprise du site semble donc plus que compromis.

A cela s'ajoute 16 371 ouvertures de procédures de sauvegarde, de redressements et de liquidations judiciaires, un nombre très élevé, nettement supérieur à la moyenne observée sur les décennies 2000 et 2010 qui est de 13 700. Si trois quarts des procédures concernent des micro-entreprises de moins de 3 salariés, la tendance la plus forte est observée chez les PME de 50 à 99 salariés dont les défaillances augmentent deux fois plus vite que la moyenne.

Autre source d'inquiétude : sur les 12 derniers mois, le recul de l'emploi intérimaire dans tous les départements sauf en Moselle. La baisse dépasse 10 % en un an dans l'Aube (-18 %), les Vosges (-13,7 %), la Haute-Marne (-13,4 %) et le Bas-Rhin (-11 %). Cette baisse touche particulièrement les grands secteurs hormis dans l'agriculture. C'est le cas en particulier dans l'industrie (-12,4 % sur un an) et dans le commerce (-8 %).

Enfin les difficultés rencontrées dans les pays frontaliers à notre région, et notamment l'Allemagne, laissent présager une baisse significative des travailleurs frontaliers dont l'effet sur l'économie de la Région sera palpable.

Notre inquiétude est d'autant plus grande que dans le même temps la situation des salariés et des personnes sans emploi ne cesse de se dégrader comme le démontre l'augmentation conséquente du taux de pauvreté (cf. rapports du Secours catholique et du Secours populaire) avec une recrudescence des travailleurs qui ne peuvent plus vivre de leur salaire, les travailleurs pauvres.

Face à cette situation invivable pour les familles concernées :

- D'une part la Région doit relever un véritable défi et mettre en place une véritable politique de reconversion au profit des salariés confrontés à des restructurations. Il faut repenser l'écosystème de la formation reconversion en intégrant une véritable évaluation des parcours de reconversion, en particulier pour les publics les plus en difficulté. Aux côtés de l'Etat, la Région doit mobiliser l'ensemble des parties prenantes pour que chacun retrouve un emploi en Région en continuant à travailler sur son territoire, surtout en ruralité.

La formation professionnelle ne doit pas se contenter de répondre aux besoins de main d'œuvre à court terme mais doit, associée à une démarche de prospective, être en mesure d'anticiper les évolutions à moyen et long terme. La CFDT attend beaucoup de la mise en œuvre de l'EDEC qui vient d'être conclu pour l'industrie automobile suite aux travaux de la conférence sociale régionale.

- d'autre part la région et tous les financeurs publics, notamment l'Etat, doivent s'assurer que les financements alloués aux entreprises soient mis au service du développement de celles-ci et à la création d'emplois dont la pérennité est garantie au-delà d'un effet d'aubaine. Conditionner les aides versées n'est pas méfiance mais garantie de leur effectivité et d'une bonne utilisation des fonds publics.

La CFDT regrette que ses alertes au sein de des instances paritaires n'aient pas assez été prises en compte par les entreprises qui, n'en doutons pas, vont maintenant se tourner vers les pouvoirs publics pour solliciter les aides leur permettant de sauvegarder leurs activités sans avoir toujours la volonté de les faire évoluer.

Lors du débat sur les orientations budgétaires notre délégation sera attentive aux annonces de la Région en la matière et attend des mesures draconiennes et des moyens exceptionnels pour répondre immédiatement à la dégradation de l'économie en prenant la mesure des véritables défis à relever pour assurer l'avenir des entreprises et des salariés. A défaut notre région est vouée à la récession et son avenir s'inscrira dans la morosité, la résignation.

Mélanie BLANDIN, Corinne MARCHAL, Evelyne PEIGNIER, Christelle HIRault, Valérie ALEXANDRIS, Francine PETER, Dominique LEDEME, Roland HARLAUX, Didier GABRIEL, Alex GORGE, Daniel LOUVION, Alexandre BERGER, Philippe GUETH, Paul NKENG